



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2023

2023-11-08

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procurator(s) : Mme LECLOUX Aurélie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Valérie SENDRA

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Absents : 04

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

16/11/2023

ACHAT DE MATERIEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison d'appareils vieillissants et obsolètes, nous nous trouvons dans l'obligation de changer du matériel.

Monsieur le Maire expose aux élus que le photocopieur de la Mairie montre des signes de faiblesse ainsi que le lave-vaisselle de la cantine.

Monsieur le Maire ajoute qu'il faut également changer la cuisinière et la remplacer par des réchauds électriques.

Il souhaiterait également ajouter un meuble bas dans la cuisine de la cantine et installer une douchette afin de faciliter le travail du personnel.

Monsieur le Maire présente plusieurs devis au Conseil Municipal.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte :

- de changer le photocopieur pour un montant de 3 250 € HT
- de changer le lave-vaisselle et d'acheter des plaques de réchauds électriques pour un montant de 2 500, 00 € HT
- d'acheter un meuble bas en inox et une douchette complète avec col cygne pour un montant de 1 583, 70 € HT
- autorise Monsieur le Maire à signer les devis et tout document s'y afférent.

Ont signé au registre tous les membres présents.

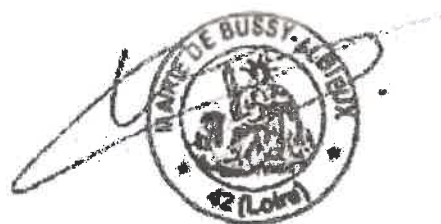
Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 21 Novembre 2023

Le Secrétaire de Séance



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....2.8.NOV..2023..... numériquement